

pointant elle-même très récemment les échecs actuels des actions mises en place et dénonçant notamment les quelques 206 dérogations octroyées entre 2013 et 2019 en Europe pour l'usage des 3 principaux néonicotinoïdes sujet à restriction en 2013 puis strictement interdits en 2018 ! Après la publication de ce rapport comment peut-on sérieusement aujourd'hui prétendre défendre la biodiversité et accorder de telles dérogations ?

Dans l'attente de vous lire, veuillez croire Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Les signataires du courrier

Agir pour l'Environnement, CAPLAT Jacques, Secrétaire général
Confédération Paysanne, GIROD Nicolas, Porte-parole national
Eau et rivières de Bretagne, BONNEC Alain, Président
Fédération Nature & Progrès, ANGLARET Eliane, Présidente
Génération Futures, VEILLERETTE François, Directeur
Greenpeace, JULLIARD Jean-François, Directeur
Les Amis de la Terre, Gaiji Khaledn, Président
LPO, BOUGRAIN DUBOURG Allain, Président
Miramap, CARBONE Elisabeth, Secrétaire générale
Mouvement de l'Agriculture BioDynamique, LESPAGNOL Patrick, Président
Nous voulons des Coquelicots, NICOLINO Fabrice, Président
POLLINIS, LAARMAN Nicolas, Délégué général
Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie, FERNANDEZ Olivier, Président
Syndicat national d'apiculture, ALETRU Frank, Président
Terre d'Abeilles, ROBROLLE Béatrice, Présidente
Union nationale des apiculteurs français, LANIO Gilles, Président
WECF France, MOREIRA Véronique, Présidente
WWF-France, ANDRIEUX Véronique, Directrice Générale